



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 29 août 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Communauté de Communes
de l'Étang du Stock
Monsieur le Président
10 rue du Général De Gaulle
57400 LANGATTE

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un sentier pédagogique avec mise en place d'une signalétique éducative autour de l'étang du Stock.

Réf : AS/SGMS

P.J : – 1 récépissé de déclaration
– 1 fiche descriptive des travaux

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de création d'un sentier pédagogique avec mise en place d'une signalétique éducative autour de l'étang du Stock sur les bans communaux de FRIBOURG et RHODES**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **17 août 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57- 2016 - 00347**
- Dossier réalisé par : **ECOLOR**

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé de déclaration**» clôturant son instruction administrative. Dès lors, vous **pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie transmise pour information :

- ONEMA – Patrice MULLER
- BE ECOLOR

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE POTIER